

Convocation et affichage : 01 07 2022

Étaient présents : Tous les conseillers sauf Mme VOISIN
M de PORTAL / MONNET / ROBELIN et de COMBAUD

Mme MAISSON Anne Marie est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 12 mai 2022 est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

STEP Village :

INFORMATION

Monsieur Laurent COMTET maire accueille M RESSORT Achille représentant de SUEZ EAU France pour la présentation du RAD 2021 en lien avec le fonctionnement de la station d'épuration du village.

Un diaporama présente la synthèse de 2021 avec pour particularité cette année encore la crise COVID-19 et la baisse sensible de fréquentation des restaurants.

Le fonctionnement est toujours de très bonne qualité avec toutes les analyses conformes au cours de l'année écoulée.

Le rapport du délégataire fait l'objet d'une simple présentation en conseil municipal.

Proposition de M RESSORT pour le RAD 2022 qui sera présenté en juillet 2023 : le diaporama sera envoyé avec la convocation au CM et il assurera une présentation de notre STEP sur site.

Voirie travaux 2022 :

UNANIMITE

Les travaux de voirie pour le chemin de Belle Bise, validés en mai 2022, ont eu lieu fin juin. L'entreprise COLAS a sur demande du maire repris les « nids de poule » de la route de Mallivert. Il convient de délibérer pour valider ce montant de travaux à hauteur de 13 736,8 € TTC.

Après en avoir délibéré les membres du conseil décident de valider le montant de ces travaux.

Voirie Radar pédagogique :

UNANIMITE

Le maire présente différents devis pour des radars pédagogiques, seul problème avec les réseaux enfouis en sortie du village, seul un radar implanté sur un candélabre (position identique à celui actuel) est possible.

Le radar pédagogique proposé auprès de la société ATOUT'SIGN est de 2 904 € TTC.

Après en avoir délibéré les membres du conseil décident de valider l'achat de ce radar.

L'INSEE nous a informé que le recensement de la population de Bouligneux se fera en 2023 entre le 19 janvier et le 18 février.

Il convient de nommer deux personnes (une personne qui coordonnera au titre de la mairie et un agent recenseur).

Le maire propose de prendre à nouveau Mme ROBELIN Bénédicte comme agent recenseur et notre secrétaire Rachel MONCEL comme agent de coordination au titre de la mairie.

Après en avoir délibéré les membres du conseil décident de valider ces deux personnes pour assurer le recensement de 2023.

Publication des comptes rendus de conseil :**UNANIMITE**

Le maire explique que la publication des comptes rendus de séances évolue et de manière à éviter la rédaction de procès-verbaux plus lourds à rédiger, il est laissé le choix aux collectivités de délibérer après la date du 1^{er} juillet pour maintenir une publication sous format papier pour la rédaction des comtes rendus de séances du conseil municipal.

Après en avoir délibéré les membres du conseil décident de valider le maintien de la publication des séances du conseil sous la forme de compte rendu papier.

MJC VILLARS :**UNANIMITE**

Le festival Théâtre et bottes de paille organisé par la MJC de Villars les Dombes a bien eu lieu sur le site de la ferme des Brevets à Bouligneux.

La commune souhaite verser une subvention exceptionnelle de 300 € à la MJC pour cette manifestation.

Après en avoir délibéré les membres du conseil décident de valider cette subvention de 300 €.

Cimetière : projet de parking**INFORMATION**

Le maire donne les détails de son RDV avec le cabinet PETIT de Lyon qui sera le nouveau conseil de la commune.

Le maire est chargé de prendre contact avec les différents services de l'état et du département pour obtenir des informations complémentaires pour la réalisation de ce projet.

Eglise Saint Marcel :**INFORMATION**

Le maire annonce aux membres du conseil que le dossier de demande de subvention auprès de la région est rempli en date du 30 06 2022.

Ce dossier est rempli sous forme dématérialisée. La réponse de l'aide régionale arrivera en cours de chantier. Le début de chantier est fixé à la dernière semaine d'aout. La commune est toujours dans l'attente de la réponse de la DRAC.

La commune devrait prochainement touché les subventions de la région et de l'État pour le dossier de consolidation du beffroi (travaux réalisés en décembre 2021).

Le maire fait le bilan du RDV avec Mme CRESTEY agent en charge de la communication au sein de la communauté de commune de la Dombes.

Un bilan de la communication actuelle a été fait et une projection sur la création d'un site internet est proposé avec son aide.

Voir le détail du RDV en PJ. Le maire de mande à chacun de faire part de ses souhaits pour la création du cahier des charges quant à la création du site. Karine VOISIN sera référente auprès de Mme CRESTEY.

INFORMATIONS DIVERSES :

- Passage du tour de l'Ain le 09 08 2022 (bénévoles pour barrer les routes en lien avec la RD2).
- Formation PSC1 proposée à la chapelle du Chatelard pour les conseillers le 20/09.
- Distribution du nouveau flyer fête du village 28/08 et formation au numérique proposée par la Com Com de la Dombes.
- Achat d'un nouveau bac poubelle gros volume
- Apéro concert cuivres en Dombes le 10 07 2022 (150 personnes présentes sur place)
- Renouvellement contrat complémentaire santé communale avec AXA.
- Devis Arnaud BLAIN pour la remise en état du chemin piétonnier entre hostellerie et château pour un montant de 2 511,60 €
- Devis demandé à la société RMRA (Roger Martin Rhône Alpes) pour la remise en état des barrières cassées de la zone Révérend pour un montant de 7 128 € TTC. Cette dépense est prise en charge par l'assurance.
- Dates des conseils municipaux du 2nd semestre 2023 :
Jeudi 22 septembre / Jeudi 20 octobre / Jeudi 24 novembre / Jeudi 22 décembre

Fin 22h 30.

La prochaine séance est fixée au jeudi 22 Septembre 2022 à 20h00 en mairie.